



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

logement

Question écrite n° 124763

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur les propositions pour améliorer les conditions d'accès des jeunes au logement, présentées par l'Union nationale des comités locaux pour le logement autonome (UNCLLAS). Parmi ces propositions, il lui demande de lui indiquer la suite susceptible d'être réservée à celle visant à assurer la lisibilité de la garantie des risques locatifs en supprimant la garantie des loyers impayés (GLI) ou toute autre forme de cautionnement dans le parc privé.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124763

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13235

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)